

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

météorologie Question écrite n° 25264

#### Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, sur les préoccupations que soulève l'annonce de la fermeture de plus de la moitié des centres météorologiques de France, puisque seule une quarantaine serait maintenue, sur la centaine existant actuellement. Des mobilisations sont en cours, dont une pétition nationale qui conteste la logique comptable mise en oeuvre pour réduire les moyens des services publics. Dans son cadre, on estime que 1 000 emplois sur les 3 600 de Météo France seraient supprimés, alors que l'on sait par exemple, cela a été rappelé par l'Organisation mondiale de la météorologie en mars 2007 lors de sa conférence de Madrid, « qu'un euro investi dans la météorologie permet d'éviter sept euros de perte pour les sociétés, confrontées à toujours plus de menaces météorologiques du fait du réchauffement climatique en cours ». Il lui demande quelles dispositions il entend prendre pour faire annuler cette décision et faire disparaître le risque de voir la moitié des départements français « privés de surveillance du climat et de prévision locale ».

#### Texte de la réponse

L'Établissement public Météo-France, référence mondiale, a engagé en 2006 une démarche de définition de son plan stratégique à dix ans, afin d'identifier les grands enjeux des évolutions techniques, économiques, politiques et sociales dans son domaine de compétence. L'objectif de l'établissement est de faire aujourd'hui les choix stratégiques indispensables pour conserver et accroître en 2017 son niveau scientifique et technique international, et la qualité de ses prestations. Cette réflexion intervient bien sûr dans un contexte de nécessaire maîtrise des dépenses publiques. Le processus de révision générale des politiques publiques (RGPP) est en cours. Le 12 décembre 2007 le conseil de modernisation des politiques publiques a annoncé que « l'organisation de Météo-France serait revue, dans le sens d'un allégement progressif de ses implantations départementales, compte tenu des évolutions technologiques, qui ne rendent plus aussi utile un maillage très fin ». L'ensemble des modifications de l'organisation du service météorologique sera fait en tenant compte de l'objectif de qualité indispensable à la sécurité des personnes et des biens et à la compréhension du changement climatique et de ses conséquences, mais également aux intérêts économiques qui peuvent être particulièrement sensibles à la météorologie. C'est dans ce contexte, que le président de Météo-France a présenté, le 3 juin 2008 les trois orientations prioritaires que l'établissement s'est fixés pour les années futures, dans l'esprit des recommandations du Grenelle de l'environnement : continuer à améliorer la qualité des prévisions, notamment à très courte échéance et sur les phénomènes dangereux ; adapter les services aux besoins précis des clients en développant la « prévision conseil » et l'aide à la décision ; mieux évaluer les impacts possibles du changement climatique, en particulier à l'échelle des grandes régions géographiques françaises. Pour mettre en oeuvre cette stratégie, Météo-France fera évoluer son organisation, et notamment son implantation territoriale. Cette action s'appuiera notamment sur les progrès majeurs réalisés ces dernières années, tant en matière de techniques d'observation et de prévision que dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Toutefois, une période transitoire est prévue pour parachever l'adaptation technique. Dans le cadre de cette réorganisation, le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du

développement durable et de l'aménagement du territoire, veillera à consulter les différents partenaires et utilisateurs de Météo-France, professionnels et élus, afin que l'établissement puisse continuer à répondre au mieux aux attentes de notre société, en optimisant ses moyens et ses implantations.

#### Données clés

Auteur: M. Alain Bocquet

Circonscription: Nord (20e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 25264

Rubrique : État

**Ministère interrogé :** Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire **Ministère attributaire :** Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 17 juin 2008, page 4998 **Réponse publiée le :** 12 août 2008, page 6961